



SYSTEME D'ALERTE AUX COUPURES D'EAU DE LA SONEB ET EDUCATION A L'HYGIENE DE L'EAU DE BOISSON PAR L'UTILISATION DES NTIC (SAC-TIC)

Termes de référence de l'étude sur l'état des lieux des systèmes d'alerte existants au Bénin

Mars 2018

1. Contexte et justification

Le projet « **Mise en place d'un système d'alerte aux coupures d'eau de la SONEB et éducation à l'hygiène de l'eau de boisson par l'utilisation des NTIC** », initié par le Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin) a été élaboré en collaboration avec l'Agence Panafricaine Intergouvernementale pour l'Eau et l'Assainissement en Afrique (EAA), la société Nationale des eaux du Bénin (SONEB) et la société SOLUTIS. Il est prévu pour être mis en œuvre dans la commune de Cotonou qui, est la plus grande ville du Bénin avec le plus grand nombre d'abonnés au réseau de distribution d'eau potable de la SONEB.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement constitue l'une des grandes priorités du Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté de la République du Bénin, ainsi que la stratégie d'Alimentation en Eau Potable (AEP) en milieu urbain et périurbain mise en œuvre par la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB).

Ce projet a reçu le financement de VIA WATER, un Programme Néerlandais de financement des innovations dans la gestion de l'eau en milieu urbain et sa mise en œuvre est conduite par l'ensemble des partenaires susmentionnés avec le PNE-Bénin comme structure focale.

L'objectif du projet consiste à améliorer la qualité de l'eau de boisson de la population de la ville de Cotonou au Bénin en réduisant les risques de pollution de l'eau consommée suite aux coupures et pannes sur le réseau de la SONEB à travers un système d'alerte et de conseils basé sur les téléphones portables.

En effet, de nos jours, le téléphone mobile est utilisé comme le moyen de communication le plus rapide et le plus sûr pour atteindre en une fraction de seconde les ménages. Le téléphone est toujours à portée de mains quel que soit le degré d'occupation. On préfère toujours marquer une pause soit pour prendre un appel, soit pour consulter un message reçu (même en circulation parfois). Ce qui fait que les médias traditionnels perdent du terrain. Il est à remarquer aussi que les populations n'arrivent plus à suivre les tranches d'antennes réservées aux communiqués sur ces médias traditionnels. L'ambition du projet **SAC-TIC** est de profiter de ce grand intérêt accordé aux téléphones portables pour informer la population sur les coupures et leur prodiguer des conseils relatifs aux conditions hygiéniques de stockage de l'eau pour garantir sa qualité jusqu' à la consommation.

Le SAC-TIC étant un projet pilote, il compte s'inspirer des forces et faiblesses des systèmes d'alertes existants au Bénin notamment le Système d'alerte précoce

(SAP) pour réduire les catastrophes (inondations et sécheresses) développée par la DGEau avec l'appui du PNUD ; le Système National d'Alerte par la Messagerie (SyNAM) ; La plateforme OWODARA développée par l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electroniques et de la Poste (ABSU-CEP) ; la plateforme ESOKO qui permet aux producteurs d'avoir les informations sur les prix marqués sur les marchés du jour directement sur leur téléphone portable sous forme de SMS et qui a été développé par la Coopération Technique Belge (CTB) etc.

Une analyse rapide de ces systèmes d'alerte a montré que lesdits systèmes manquent d'un modèle économique garantissant la pérennité des projets. En effet, les investissements sont souvent financés par un bailleur et on constate ensuite que les systèmes ne sont pas auto-suffisants. De plus, l'information n'est souvent pas livrée directement aux personnes concernées ; le système de relais de l'information mis en place rallonge le temps de réception à l'utilisateur final.

Une analyse plus approfondie est nécessaire afin de fournir au SAC-TIC, les informations relatives aux forces et faiblesses des systèmes d'alerte précédents en vue de leur capitalisation.

Les présents termes de références sont ainsi élaborés en vue de faciliter le recrutement d'un consultant dont les services sont requis.

2. Objectifs de la mission

L'objectif principal est de contribuer à la conception d'une plateforme efficace en tirant les leçons des systèmes existants au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Faire l'inventaire des systèmes d'alertes existant ou ayant existés au Bénin ;
- Faire un benchmarking sur les systèmes d'alertes similaires ayant réussis dans deux (02) autres pays africains ;
- Capitaliser les forces et faiblesses de ces systèmes ;
- Faire des recommandations pour la conception de la plateforme SAC-TIC.

3. Résultats attendus

Comme résultats :

- une description des systèmes d'alerte existants est disponible ;
- un benchmarking sur les systèmes d'alertes similaires ayant réussis dans deux (02) autres pays africains est disponible ;

- les forces et faiblesses des systèmes d’alerte existants sont connues ;
- Les recommandations pour la conception de la plateforme SAC-TIC sont faites.

4. Démarche /Modalités d’exécution de la mission

Le Consultant travaillera en étroite relation avec l’équipe du PNE-Bénin à qui, il rendra régulièrement compte de l’avancement de l’étude. Il devra en outre s’appuyer sur :

- une revue documentaire faisant ressortir la description des systèmes d’alerte existants au Bénin d’une part, et l’analyse de leurs forces et faiblesses d’autre part ;
- la réalisation des entretiens avec les structures impliquées dans la réalisation et le suivi de ces systèmes existants ;
- l’appréciation de l’impact de ces systèmes sur la population cible.

5. Produits attendus

Il est attendu du consultant

- la note méthodologique détaillée d’exécution de la mission à valider au cours de l’atelier de cadrage méthodologique ;
- un rapport provisoire portant sur les systèmes d’alertes existant ou ayant existés au BENIN qui sera soumis au commanditaire pour appréciation et amendement ;
- Le rapport définitif présentant les systèmes d’alertes existant ou ayant existés au BENIN en quatre (4) exemplaires originaux en supports physique et électronique.

6. Durée de la mission

La mission engage vingt-cinq (25) HJ du Consultant étalée sur 45 jours calendaires y compris la préparation, l’organisation et la tenue de l’atelier de validation du rapport.

Toutefois, cette estimation ne comprend pas les délais de réaction et validation par le PNE-Bénin.

7. Profil du Consultant

L'exécution de la mission sera sous la responsabilité d'un consultant qui répond au profil ci-après :

- Avoir le niveau BAC+5 en Technologie de l'information et de la communication ou en Génie informatique ou un autre diplôme équivalent;
- Avoir des compétences en communication, en analyse socio – économique ;
- Avoir une meilleure connaissance du fonctionnement des systèmes d'alerte d'information ;
- Avoir une connaissance sur les modèles économiques des systèmes d'alerte d'information serait un atout ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences dans la réalisation des missions similaires et le prouver ;
- Avoir réalisé au moins une mission similaire : évaluation d'un système d'alerte.

8. Contenu de l'offre

L'offre du candidat doit comprendre une offre technique et financière se présentant comme suit :

- ✓ Une proposition technique présentant :
 - La lettre de soumission de l'offre technique à adresser au Coordonnateur du Partenariat National de l'Eau du Bénin
 - la compréhension et observation sur les termes de référence ;
 - la démarche méthodologique de conduite de la mission ;
 - le phasage de la mission avec les détails sur les activités ;
 - le plan de travail détaillé pour accomplir la mission ;
 - l'organisation technique du travail ;
 - curriculum vitae du Consultant;
 - la composition de l'équipe et responsabilités de ses membres
 - les photocopies des diplômes du Consultant, les photocopies des preuves de la réalisation des missions similaires ou des références professionnelles décrites dans les CV du Consultant ;
 - les références du consultant (chaque référence est obligatoirement accompagnée d'une attestation de services faits et des références de contact du client).

- ✓ Une proposition financière présentant :
 - La lettre de soumission de l'offre financière à adresser au Coordonnateur du Partenariat National de l'Eau du Bénin ;
 - Le bordereau des prix unitaires (en chiffres et en lettres) ;
 - Le tableau de l'estimation quantitative et du coût de la prestation.

NB : les frais relatifs à l'organisation et la tenue de l'atelier de validation seront pris en charge par le commanditaire

9. Présentation de l'offre, date limite et lieu de soumission

Les offres financière et technique, rédigées en langue française, seront mises dans deux enveloppes séparées portant la mention « offre technique » et « offre financière ». Ces deux enveloppes seront réunies dans un seul pli portant, à l'exclusion de tout autre signe distinctif, l'adresse du destinataire et les mentions : **« à n'ouvrir qu'en séance » et « MISSION D'ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES SYSTEMES D'ALERTE EXISTANTS AU BENIN ».**

Les offres doivent être déposées en quatre (4) exemplaires, dont un original, ainsi qu'en version digitale, au plus tard le Lundi 9 Avril 2018 à 17heures, heures locales, à la Coordination Nationale du PNE-Bénin sis à Placodji dans l'enceinte de la Direction Départementale de la Santé (DDS) du Littoral.

Annexe 1 : Bordereau des prix unitaires

Rubriques	Unité	Quantité	Prix unitaire (fcfa)	Prix unitaire en lettres (fcfa)
Honoraires des consultants				
Chef de mission	HJ			
Déplacement / communication				
Frais de déplacement	FF			
Frais de communication	FF			
Total Déplacement / communication				
Autres frais				
Reportage, restitution, communication	FF			

Annexe 2 : Devis quantitatif et estimatif

Rubriques	Unité	Quantité	Prix unitaire (fcfa)	Montant total (fcfa)
Honoraires des consultants				
Chef de mission	HJ			
Déplacement / communication				
Frais de déplacement	HJ			
Frais de communication	FF			
Total Déplacement / communication				
Autres frais				
Reportage, restitution, communication	FF			